

N° 11-621-M au catalogue  
ISSN 1707-0511  
ISBN 978-0-660-71099-0

## Analyse en bref

# Aperçu de l'incidence des tendances météorologiques extrêmes au Canada sur la rentabilité de l'assurance des propriétaires et les consommateurs

par Marisa McGillivray

Date de diffusion : le 15 mai 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>Aperçu de l'industrie .....</b>	<b>4</b>
<b>Explorer la dynamique complexe de la réglementation dans le marché de l'assurance de biens et de risques divers .....</b>	<b>5</b>
<b>Risques climatiques et couverture : Les répercussions des conditions météorologiques extrêmes sont un problème systémique .....</b>	<b>6</b>
<b>Les phénomènes météorologiques extrêmes mettent en péril les profits des assureurs, ce qui a une incidence sur l'abordabilité pour les consommateurs .....</b>	<b>7</b>
<b>Les facteurs d'intrant exercent une pression supplémentaire sur les coûts de remplacement ..</b>	<b>10</b>
<b>Les taux de réassurance sont à la hausse, fortement influencés par les réclamations faites à la suite d'événements météorologiques extrêmes.....</b>	<b>11</b>
<b>Les réclamations liées aux événements météorologiques extrêmes amenuisent la rentabilité des sociétés d'assurance de biens et de risques divers, un phénomène aggravé par la pandémie de COVID-19 .....</b>	<b>11</b>
<b>Les réclamations à la suite de sinistres catastrophiques coûtent cher aux assureurs et aux consommateurs .....</b>	<b>13</b>
<b>Modifications comptables apportées par la norme internationale d'information financière 17 : Répercussions sur les indicateurs de rendement clés.....</b>	<b>14</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>15</b>

# Aperçu de l'incidence des tendances météorologiques extrêmes au Canada sur la rentabilité de l'assurance des propriétaires et les consommateurs

par Marisa McGillivray

Les sociétés d'assurance de biens et de risques divers (IARD) au Canada ont dû relever de nombreux défis au cours de la dernière décennie, et encore davantage au cours des dernières années. La pandémie de COVID-19, la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation des réclamations liées aux conditions météorologiques et la hausse des primes de réassurance, aggravée par des facteurs de coût de remplacement élevé, ont eu une incidence importante sur l'IARD.

La présente analyse porte sur les répercussions des tendances de phénomènes météorologiques extrêmes et des réclamations à la suite de sinistres catastrophiques sur le rendement financier de l'industrie de l'IARD. Plus précisément, l'étude porte sur le domaine de l'assurance de biens personnels, synonyme d'assurance des propriétaires (ou assurance-habitation). En 2022 au Canada, 15 phénomènes catastrophiques<sup>1</sup> ont provoqué des réclamations allant de 35 millions de dollars à 1 milliard de dollars, pour un total de 3,4 milliards de dollars en pertes assurées encourues lors de catastrophes. Ces pertes étaient attribuables en grande partie aux dommages causés par l'eau. En 2023, les pertes encourues à la suite de sinistres catastrophiques ont totalisé 3,1 milliards de dollars. Les années 2022 et 2023 ont été des années record, se classant parmi les 10 plus coûteuses de l'histoire<sup>2</sup>. Le ratio des réclamations (pertes) a été touché de façon négative pendant cette période, et les assureurs et les consommateurs ont été touchés par la hausse des coûts de la réassurance et des primes d'assurance des propriétaires, une situation qui a été aggravée par la pandémie.

La présente analyse utilise les données du Relevé trimestriel des états financiers (RTEF) à partir du premier trimestre de 2020 pour l'IARD<sup>3</sup>. Le programme RTEF fournit des données servant à mesurer la situation financière et le rendement des entreprises constituées en société par agrégation des industries. Les données des états financiers servent à étudier plusieurs mesures de rentabilité importantes au sein de l'industrie de l'IARD et à les comparer avec divers indices de prix pour évaluer les répercussions globales sur l'IARD, en particulier l'assurance des propriétaires. À partir des données du RTEF, la présente analyse examine le ratio des réclamations<sup>4,5</sup>, le ratio combiné<sup>6</sup>, le rendement des capitaux propres<sup>7</sup>, les dépenses de souscription, les revenus, les profits et les polices en vigueur.

## Aperçu de l'industrie

L'IARD comprend l'assurance de biens (personnelle et commerciale), l'assurance-automobile (privée et commerciale) et autres types d'assurance (chaudières et machines, responsabilité civile et cautionnement). Selon Canadian Underwriter, l'IARD au Canada a enregistré un revenu de souscription total<sup>8</sup> de 10,0 milliards de dollars en 2022 et un revenu net de 9,0 milliards de dollars sur 83,4 milliards de dollars de primes émises directement<sup>9</sup>. De 1983 à 2008, les assureurs versaient en moyenne 400 millions de dollars par année en réclamations à la suite de sinistres catastrophiques. Cependant, depuis 2009, ce montant a augmenté pour atteindre près de 2 milliards

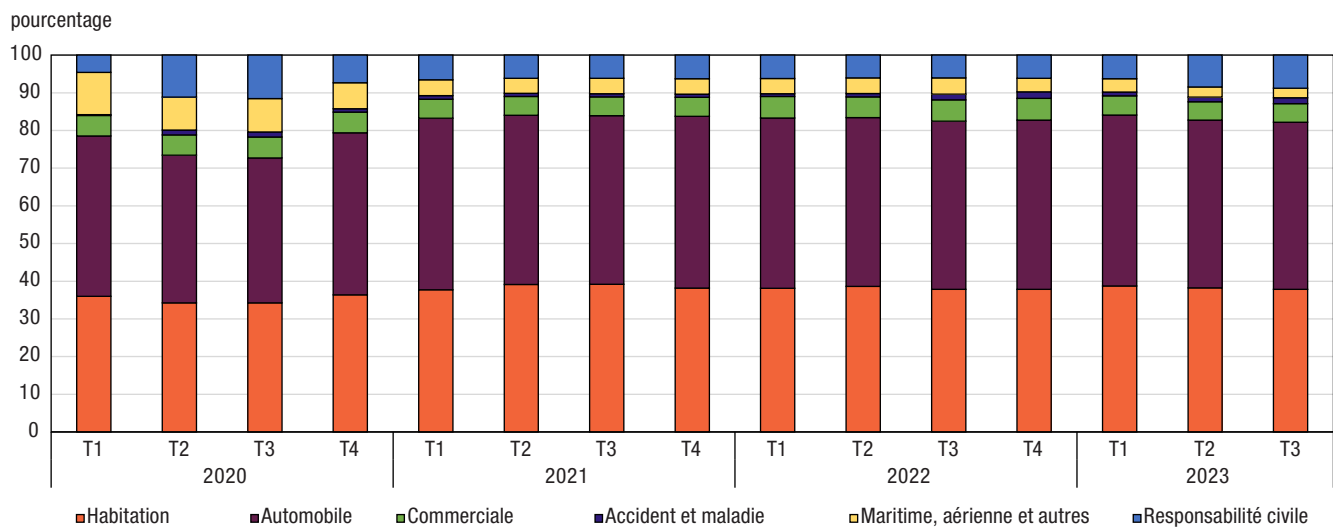
1. À compter de 2022, la société Catastrophe Indices and Quantification Inc. utilise un seuil de 30 millions de dollars pour le sinistre que les réclamations soient considérées comme des réclamations à la suite de sinistres catastrophiques.
2. Le terme « de l'histoire » désigne les données à compter de 1983 : [2023 Facts of the Property and Casualty Insurance Industry in Canada](#).
3. Le secteur de l'assurance exclut les sociétés d'assurance-vie, qui sont considérées comme un secteur d'activité distinct.
4. Le ratio des réclamations est le principal indicateur de rendement avant les Normes internationales d'information financière (IFRS) 17; après les IFRS 17, il s'agit du ratio net des services d'assurance. Aux fins de la présente analyse, ils sont traités comme équivalents. D'autres ratios peuvent également être touchés par les changements comptables apportés.
5. Ratio des réclamations = réclamations engagées nettes / primes acquises nettes. Un ratio moins élevé est préférable parce qu'il indique la capacité d'un assureur de payer les coûts liés aux réclamations. Le ratio des réclamations peut être segmenté en fonction du secteur d'activité dans le RTEF. Toutes choses égales par ailleurs, les réclamations plus élevées entraînent un ratio de réclamations plus élevé.
6. Ratio combiné = réclamations engagées nettes + dépenses / primes acquises nettes. Un ratio moins élevé est préférable.
7. Rendement des capitaux propres = revenu net attribuable aux actionnaires / total de l'avoir moyen. Les données trimestrielles sont agrégées selon une représentation annuelle du rendement des capitaux propres. Le rendement des capitaux propres montre à quel point une société d'assurance transforme ses capitaux propres en profits. Plus le ratio est élevé, plus la société réalise de profits à partir de ses capitaux propres.
8. Les assureurs administrés par le gouvernement sont exclus. Presque la totalité de l'assurance-automobile en Colombie-Britannique est couverte par l'Insurance Council of British Columbia, conformément à la couverture de base obligatoire exigée par la province : [Buying Car Insurance: What You Need to Know](#).
9. Canadian Underwriter. [2023 Stats Guide, annual\\_statistical\\_guide\\_2023](#).

de dollars. Bien que les réclamations à la suite de sinistres catastrophiques aient une incidence sur l'assurance-automobile et l'assurance commerciale, les effets sont concentrés dans le secteur des biens personnels.

En comptant les assureurs privés<sup>10</sup> et gouvernementaux et les sociétés mutuelles, on compte près de 300 assureurs<sup>11</sup> au Canada, dont 195 ayant divulgué leurs résultats financiers au public en 2021<sup>12</sup>. Plus de 100 assureurs se font concurrence dans le domaine de l'assurance-automobile et de l'assurance de biens<sup>13</sup>. En 2022, malgré le nombre important d'assureurs, les cinq principales sociétés d'assurance détenaient environ 50 % du marché, et les 15 principales en détenaient environ 80 %. Compte tenu de la concentration de l'industrie, la présente analyse portera sur les 15 principales sociétés d'assurance<sup>14</sup> au Canada pour l'IARD, y compris leurs filiales. Au cours des dernières années, il y a eu une hausse des activités de fusion et d'acquisition<sup>15</sup>, de nombreuses petites entreprises ayant été acquises, dont certaines par les 15 plus grandes.

Ensemble, les branches d'activité de l'assurance de biens et de l'assurance-automobile représentent environ 80 % (graphique 1) du nombre total de polices en vigueur<sup>16</sup> au sein des 15 principales sociétés.

**Graphique 1**  
**Part en pourcentage du nombre de polices en vigueur**



Source : Relevé trimestriel des états financiers, calculs de l'auteur.

## Explorer la dynamique complexe de la réglementation dans le marché de l'assurance de biens et de risques divers

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) effectue des examens de supervision et de régulations auprès des institutions financières enregistrées au niveau fédéral pour déterminer leur solidité financière. Cela inclut actuellement 75 compagnies d'assurances de l'IARD au Canada et 70 compagnies étrangères, ainsi que de nombreuses autres institutions financières telles que les banques, les fiducies et les compagnies d'assurances-vie<sup>17</sup>.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'organismes de réglementation, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) et la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD (SIMA) aident à fournir de l'information, à défendre les intérêts

10. Cette définition d'assureurs privés comprend les sociétés ouvertes, mais exclut celles qui appartiennent à l'État.

11. Canadian Underwriter. [Which insurers can expect to be consolidated](#). 23 janvier 2023, par Alyssa DiSabatino.

12. Canadian Underwriter. [COVID's impact on the Canadian P&C industry's capital base](#). 22 mars 2021, par David Gambrell.

13. Bureau d'assurance du Canada. [2023-ibc-fact-book.pdf](#) 2023 FACTS of the Canadian Property and Casualty Insurance Industry in Canada.

14. Les 15 principales sociétés d'assurance excluent les sociétés d'assurance provinciales comme l'Insurance Council of British Columbia et la Saskatchewan Government Insurance, qui détiennent une part importante du marché.

15. Canadian Underwriter. [By much how did M&A deals increase year over year?](#) 19 juillet 2022, par Jason Contant.

16. Le nombre de polices en vigueur est utilisé en plus des primes émises directement, car ces dernières ne font plus l'objet d'une divulgation obligatoire selon les Normes internationales d'information financière 17.

17. Bureau du surintendant des institutions financières. [entités réglementées](#), mise à jour 2022

des assureurs et des consommateurs et à susciter la confiance au sein de l'industrie de l'assurance. Le BAC plaide pour une meilleure législation et s'efforce d'éliminer les obstacles, de sensibiliser les consommateurs et de promouvoir une assurance abordable et durable<sup>18</sup>. La SIMA protège les consommateurs en cas d'insolvabilité de l'assureur afin d'éviter des pertes financières indues<sup>19</sup>.

L'assurance peut également être réglementée par les provinces, en particulier l'assurance-automobile. Il est obligatoire de souscrire à une assurance-automobile minimale dans toutes les provinces. En Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan, il faut souscrire à cette couverture auprès de l'assureur gouvernemental. Toutefois, une couverture facultative peut être achetée auprès d'un assureur privé<sup>20</sup>. Les organismes provinciaux réglementent également les augmentations des taux d'assurance-automobile lorsqu'une approbation est requise avant les changements de taux. La province peut également imposer des gels ou des plafonds tarifaires pour une période donnée.

Contrairement à l'assurance-automobile, l'assurance des propriétaires n'est ni réglementée ni obligatoire, et les consommateurs ne sont pas légalement tenus d'acheter un niveau minimal de couverture; toutefois, pour répondre aux exigences d'un prêt hypothécaire, l'assurance des propriétaires est requise<sup>21</sup>.

De plus, de nouvelles normes comptables touchent les assureurs. En effet, les Normes internationales d'information financière (IFRS) 17 sont entrées en vigueur en janvier 2023. La présente étude ne fournit qu'une analyse préliminaire de l'incidence de ces normes sur les assureurs. Les changements entraîneront des discontinuités dans plusieurs mesures financières utilisées dans l'étude (annexe).

## Risques climatiques et couverture : Les répercussions des conditions météorologiques extrêmes sont un problème systémique

Dans le Regard annuel du BSIF sur le risque – Exercice 2023-2024<sup>22</sup>, les risques climatiques sont désignés comme étant l'un des principaux risques pour le système financier. Les entreprises sont aux prises non seulement avec des risques physiques liés aux événements météorologiques, mais aussi avec d'autres risques liés à la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre, un changement qui pourrait alimenter les risques plus traditionnels comme les risques de crédit, de marché et d'assurance et le risque opérationnel. L'une des façons dont le BSIF est intervenu a été d'augmenter les exigences de fonds propres et les règles des fonds de garantie pour assurer une plus grande stabilité en période de volatilité financière, en plus de mettre à jour les attentes sur le plan de réglementation énoncées dans la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques<sup>23</sup>. Le BSIF travaille également en collaboration avec la Banque du Canada pour évaluer le risque de transition le risque physique unique comme le risque d'inondation. Le BAC s'associe au gouvernement fédéral pour élaborer un programme national d'assurance abordable contre les inondations<sup>24</sup>. Des millions de dollars sont engagés dans cette initiative, dont le lancement est prévu au milieu de 2025. Le financement sera consacré à l'amélioration de la cartographie des inondations, à l'aide aux sinistrés et à des stratégies d'adaptation, entre autres.

En 2024, le BSIF a souligné le besoin de renforcer la résilience en raison des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient déstabiliser l'industrie<sup>25</sup>. Un seul événement peut causer des dizaines de milliards de dollars de dommages et pourrait entraîner la faillite ou le retrait de l'assureur. Par exemple, en 1992, les États-Unis ont subi les répercussions de l'ouragan Andrew, qui a entraîné la faillite de 16 sociétés d'assurance<sup>26</sup>. Même si la modélisation des risques s'est améliorée, les pays ont connu des catastrophes plus fréquentes et plus graves depuis 1992, entraînant d'autres insolvabilités au fil des ans. Étant donné la forte concentration des assureurs au Canada, des pratiques de gestion des risques doivent être en place pour assurer la stabilité, ce qui, selon le BSIF,

---

18. Bureau d'assurance du Canada. [Que faisons-nous.](#)

19. SIMA [Accueil | SIMA](#) Notre raison d'être.

20. Bureau d'assurance du Canada. [Exigences obligatoires en matière d'assurance automobile.](#)

21. Bureau d'assurance du Canada. [Comment souscrire une assurance habitation.](#)

22. Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. [Regard annuel du BSIF sur le risque – Exercice 2023-2024.](#)

23. Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. [Ligne directrice B-15 – Gestion des risques climatiques.](#) Mars 2023.

24. Sécurité publique Canada. [Le gouvernement du Canada publie un rapport qui fera avancer les travaux sur le premier programme national d'assurance contre les inondations au Canada.](#) Communiqué de presse. Août 2022.

25. Bureau du surintendant des institutions financières. [Compte rendu de l'allocation de Peter Routledge à la Conférence de CatIQ sur les catastrophes au Canada.](#)

26. [Remembering Hurricane Andrew's lessons, 30 years later.](#)

pourrait comprendre un fonds de sécurité semblable à celui de la Société d'assurance-dépôts du Canada qui soutient le secteur bancaire<sup>27</sup>.

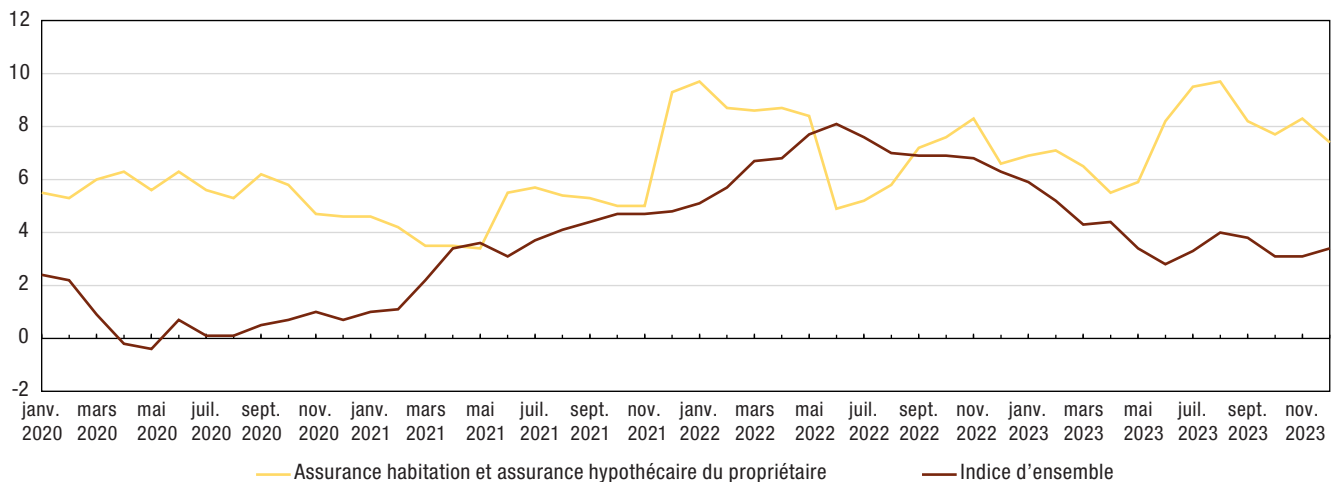
## Les phénomènes météorologiques extrêmes mettent en péril les profits des assureurs, ce qui a une incidence sur l'abordabilité pour les consommateurs

La fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes s'intensifient dans toutes les régions du Canada. Peu importe la région, la population canadienne a été durement touchée par les phénomènes météorologiques extrêmes au cours des dernières années. Qu'il s'agisse de températures extrêmement froides ou de températures chaudes inhabituelles, la population canadienne a connu des phénomènes météorologiques sans précédent qui ont coûté des milliards de dollars annuellement. Contrairement aux années précédentes où un seul phénomène majeur entraînait une augmentation importante des coûts des demandes, nous voyons maintenant de nombreux phénomènes moins importants qui, lorsqu'ils sont combinés, représentent des milliards de dollars. L'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique ont connu des tempêtes de verglas et une vague de froid, tandis que le temps chaud et sec qui a sévi en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les territoires a causé d'importants feux de forêt en 2023. Malgré les dommages sans précédent causés par les feux de forêt, ce sont les inondations causées par les pluies abondantes, la grêle et les ouragans qui continuent d'être les plus préjudiciables pour les propriétaires de maison, en particulier dans les régions côtières du Canada. Au cours des quatre dernières années, les primes d'assurance et de réassurance ont été considérablement touchées par une combinaison de facteurs. Les phénomènes météorologiques extrêmes ont entraîné une augmentation du nombre de réclamations. De plus, la pandémie de COVID-19 a touché des éléments comme le coût des remplacements et les taux d'inflation. Ces facteurs ont collectivement intensifié l'effet sur le coût des primes d'assurance et de réassurance.

### Graphique 2

#### Variation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et de l'assurance habitation et hypothécaire du propriétaire, Canada

variation sur 12 mois en pourcentage



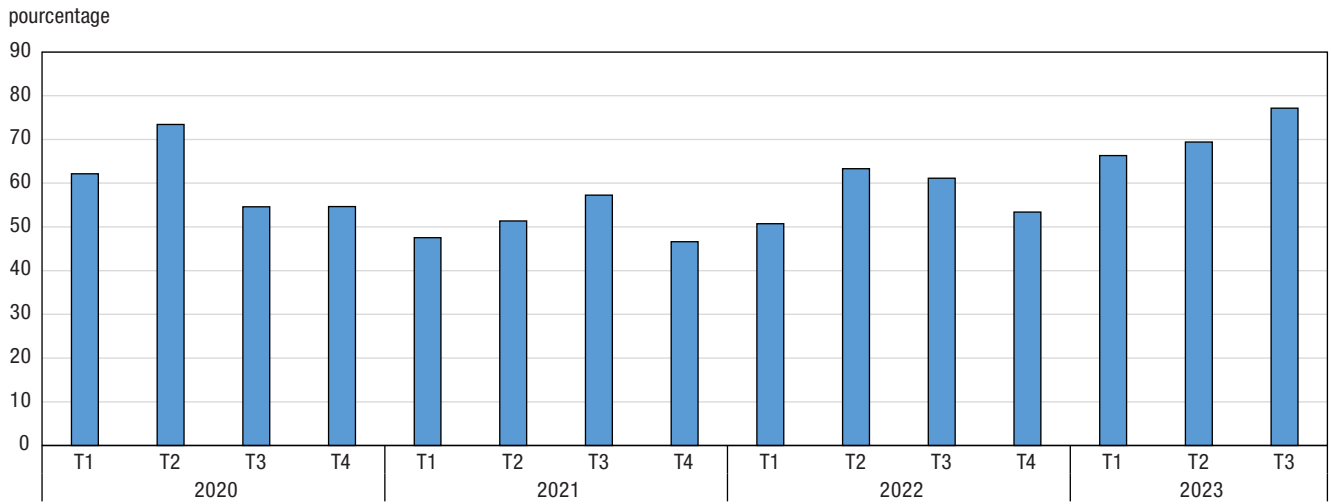
Source : Indice des prix à la consommation.

Pendant la majeure partie de la période allant de 2020 à 2023, l'indice de prix pour l'assurance des propriétaires (IPCAP) a dépassé l'inflation d'ensemble (graphique 2), commençant à un pourcentage élevé en 2020, puis augmentant de plusieurs points de pourcentage pour atteindre un sommet en janvier 2022. Le ratio des réclamations (graphique 3) a augmenté au début de la pandémie, atteignant 73 % au deuxième trimestre 2020. Depuis cette période, il est constamment resté au-dessus de 50 %, avec un sommet de 77 % survenant au troisième trimestre de 2023. Les coûts des réclamations ont diminué en 2021, s'établissant à 2,5 milliards de

27. Canadian Underwriter. [Backstop on insurance needed from catastrophe risk: OSFI head.](#)

dollars, ce qui a entraîné une baisse du ratio des réclamations et un aplatissement de l'indice de l'IPCAP. Les réclamations ont connu une hausse marquée en 2022 et en 2023, atteignant 3,4 milliards de dollars et 3,1 milliards de dollars respectivement<sup>28</sup>, ce qui a amené l'IPCAP à demeurer plus élevé qu'en 2020. Dans l'ensemble, l'IPCAP<sup>29</sup> tend à refléter la tendance du ratio des réclamations, bien qu'il y ait des décalages occasionnels. Toutefois, il est important de noter que les facteurs qui influent sur l'IPCAP vont au-delà des seules réclamations.

**Graphique 3**  
**Ratio des réclamations, biens personnels, Relevé trimestriel des états financiers**



Source : Relevé trimestriel des états financiers, calculs de l'auteur.

Malgré la forte tendance à la hausse des réclamations en raison de phénomènes météorologiques violents, le ratio des réclamations à l'échelle du Canada n'a pas dépassé 80 %, ce qui laisse de la marge pour des dépenses et des profits potentiels. À l'échelle provinciale, les provinces de l'Atlantique, en particulier l'Île-du-Prince-Édouard (graphique 4) et, dans une moindre mesure, la Nouvelle-Écosse, ont été les plus touchées en 2022. L'Île-du-Prince-Édouard a connu un ratio des réclamations de près de 400 % cette année-là, ce qui se traduit par une perte de près de 300 %. Cette situation est principalement attribuable à l'ouragan Fiona, aggravé par une pénurie d'entrepreneurs et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement<sup>30</sup>. Bien qu'il y ait une certaine concordance globale entre ces événements météorologiques, ces ratios de réclamations et l'IPCAP, la stratégie de gestion des risques est propre à chaque entreprise, et les mesures peuvent être décalées par rapport aux événements météorologiques extrêmes, rendant difficile la détermination des effets précis.

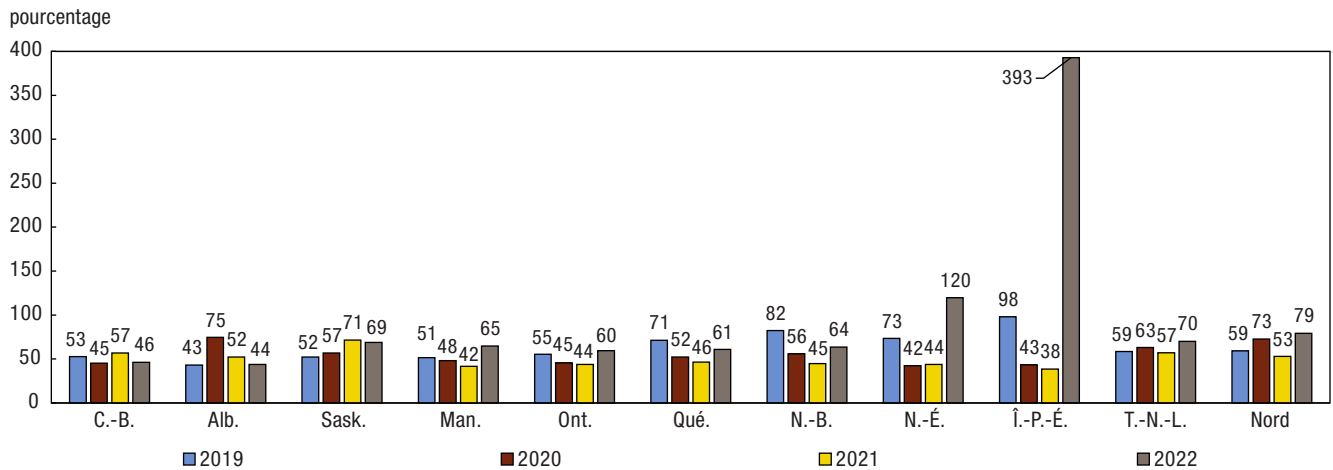
28. Bureau d'assurance du Canada. [Les événements météorologiques extrêmes en 2023 ont causé plus de 3,1 milliards \\$ en dommages assurés.](#)

29. L'indice de l'assurance habitation et de l'assurance hypothécaire du propriétaire est représenté sous forme de valeur sur 12 mois. Le ratio des réclamations est trimestriel.

30. Canadian Underwriter. *2023 Stats Guide*, [annual\\_statistical\\_guide\\_2023](#).



**Graphique 4**  
**Ratio des réclamations, biens personnels, Canadian Underwriter**



Source : Canadian Underwriter, compilations de l'auteur.

En 2022, l'ouragan Fiona s'est classé au deuxième rang, alors que les trois principaux événements météorologiques extrêmes étaient le dérèglement qui a touché l'Ontario et le Québec (1 milliard de dollars en mai), suivi de l'ouragan Fiona qui a frappé les provinces de l'Atlantique (800 millions de dollars en septembre), et des tempêtes estivales qui ont touché une grande partie des Prairies (300 millions de dollars, de juillet à août)<sup>31</sup>. En 2023, les trois événements météorologiques les plus violents ont été les feux de forêt dans la région de l'Okanagan et de Shuswap (720 millions de dollars, d'août à septembre), les tempêtes estivales en Ontario (340 millions de dollars, de juillet à août) et la tempête de verglas en Ontario et au Québec (330 millions de dollars en avril), suivis de près par les tempêtes dans les Prairies en quatrième place (300 millions de dollars, de juin à juillet)<sup>32</sup>. Les pertes annuelles moyennes attribuables aux seuls dommages causés par l'eau se sont chiffrées à environ 800 millions de dollars au cours de la dernière décennie, ce qui représente presque le double de la moyenne annuelle des dommages annuels causés par les phénomènes météorologiques extrêmes de 1983 à 2008.

Les coûts plus élevés des réclamations liées aux phénomènes météorologiques extrêmes ont également contribué à l'accroissement du ratio combiné, qui tient compte des coûts des réclamations en plus des autres dépenses. Le graphique 5<sup>33</sup> englobe tous les secteurs d'activité, les autres dépenses n'étant pas ventilées par secteur. En général, la plupart des sociétés d'assurance visent un ratio combiné de moins de 95 %<sup>34</sup>, ce qui se traduit par une marge bénéficiaire de 5 %. Si ce ratio est supérieur à 100 %, la société n'est pas rentable strictement sur le plan des souscriptions<sup>35</sup> (assurances). Le ratio combiné a atteint un sommet en 2020, probablement en raison de l'augmentation des dépenses pendant la pandémie, mais il était inférieur à 100 % pour les trois années restantes. Cela signifie que l'IARD n'a pas été rentable en 2020, mais qu'elle a été en mesure de se redresser par la suite.

31. Canadian Underwriter. *2023 Stats Guide, annual statistical guide 2023*.

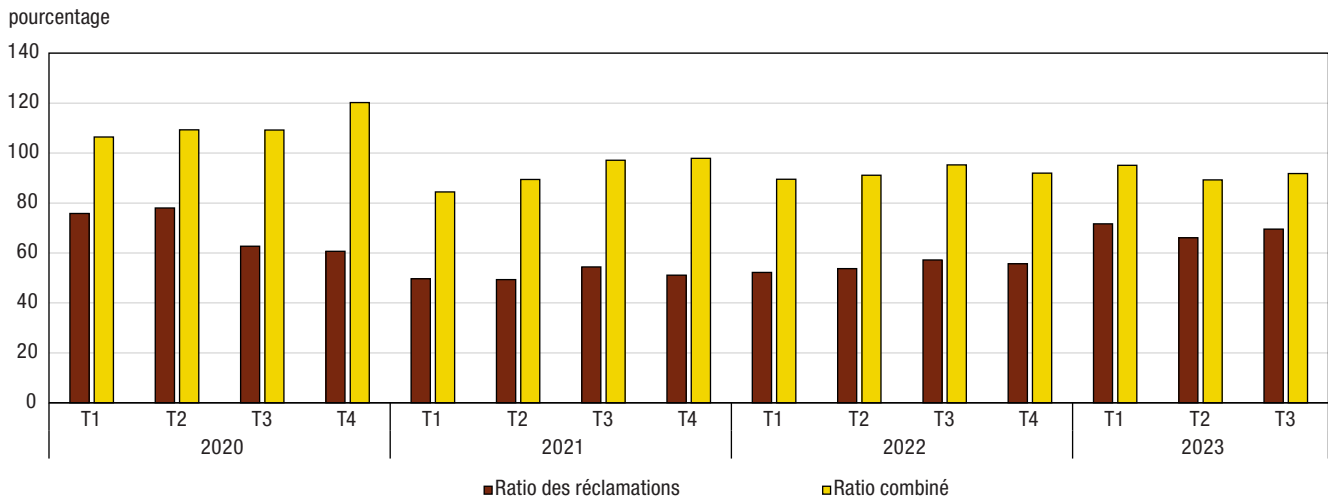
32. [Les événements météorologiques extrêmes en 2023 ont causé plus de 3,1 milliards de dollars en dommages assurés.](#)

33. Les différences entre les graphiques 4 et 5 sont principalement attribuables au secteur de l'assurance-automobile.

34. LloydSadd Navacord. [Marketplace Insights](#).

35. Le terme « souscription » a été remplacé par « assurance » en janvier 2023 dans la norme IFRS 17.

**Graphique 5**  
**Ratio des réclamations et ratio combiné, sociétés d'assurance de biens et de risques divers**



Source : Relevé trimestriel des états financiers, calculs de l'auteur.

Malgré les pertes d'assurance, ou les pertes subies par un secteur d'activité, une société peut tout de même enregistrer des profits totaux positifs si, par exemple, les bénéfices de placement permettent de compenser les pertes. Dans plusieurs cas, les réclamations ont fortement contribué au ratio combiné; cependant, d'autres dépenses<sup>36</sup> y ont également contribué, surtout au quatrième trimestre de 2020. Dans l'ensemble, le ratio des réclamations et le ratio combiné suivent la même tendance.

## Les facteurs d'intrant exercent une pression supplémentaire sur les coûts de remplacement

La pandémie a eu des répercussions non seulement sur l'embauche, l'inflation et le rendement des placements, mais aussi sur les coûts de remplacement par les propriétaires, étant donné que les intrants de construction ont augmenté, tout comme les salaires par la suite. Selon l'Indice des prix à la consommation du coût de remplacement par le propriétaire le coût de remplacement (graphique 6) a atteint un sommet en septembre 2021, enregistrant une hausse de 14,4 % sur 12 mois. Cette croissance est principalement attribuable aux coûts élevés du bois d'œuvre (voir l'annexe), qui avaient plus que doublé à leur niveau le plus élevé.

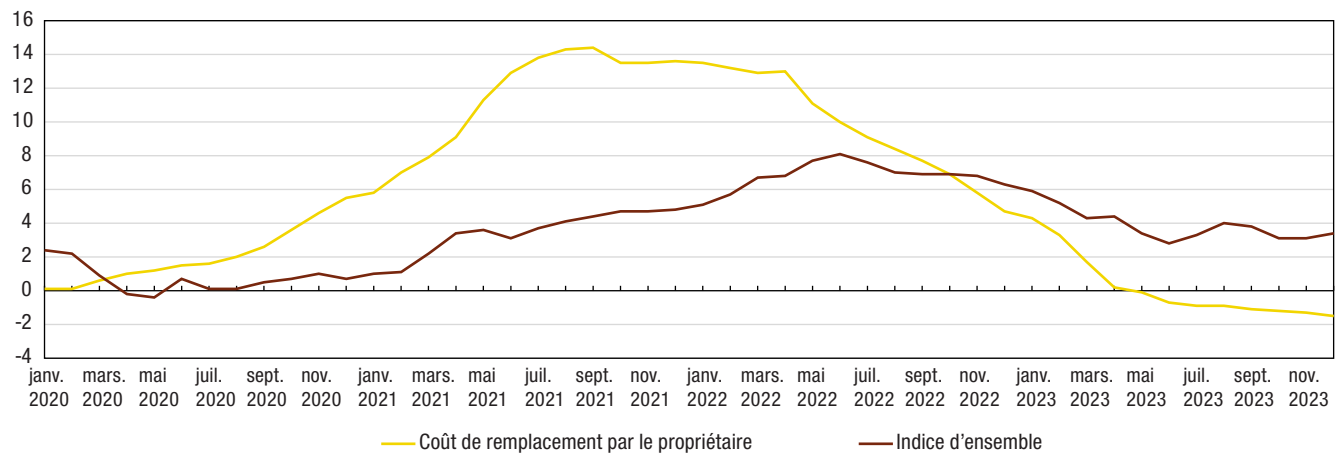
En cas de réclamation, la société d'assurance offrirait au propriétaire le coût de remplacement ou la valeur réelle de sa propriété. Le coût de remplacement est une considération importante pour les assureurs, car ils sont responsables de reconstruire la maison dans les conditions actuelles du marché. Les assureurs tiennent compte d'une multitude d'intrants, comme le bois d'œuvre, le fil de fer, le béton et les salaires dans la construction, ainsi que les meubles et les appareils électroniques. Plus le coût de remplacement de la structure et du contenu est élevé, plus la couverture nécessaire est probablement importante, et donc le coût pour le consommateur est plus élevé. La pandémie a exacerbé ces effets, et les coûts élevés des intrants ont exercé une pression supplémentaire sur les coûts de remplacement.

La hausse du nombre de rénovations pendant la pandémie a également influencé les prix des intrants, ce qui a probablement aggravé les effets. Si un propriétaire ajoute de la valeur à sa maison en effectuant des rénovations, le coût d'assurance et de remplacement de la maison augmentera.

36. Les autres dépenses ne sont pas ventilées, mais peuvent comprendre des dépenses de souscription et des charges d'exploitation connexes, comme les commissions, les salaires et le marketing.

## Graphique 6 Variation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et du coût de remplacement par le propriétaire, Canada

variation sur 12 mois en pourcentage



Source : Indice des prix à la consommation.

## Les taux de réassurance sont à la hausse, fortement influencés par les réclamations faites à la suite d'événements météorologiques extrêmes

De façon générale, la réassurance est en fait une assurance pour les sociétés d'assurance. Elles réassurent une partie de leurs portefeuilles pour compenser ou transférer le risque à une autre partie. Les assureurs dépendent beaucoup sur la capacité de transférer les risques, surtout en ce qui concerne les petits assureurs, et cela est encore plus vrai lorsque les phénomènes météorologiques extrêmes s'intensifient. En cas de réclamation, les assureurs paient une franchise au réassureur et peuvent avoir besoin de rétablir la police de réassurance pour une prime. Le processus de réassurance permet aux assureurs de ne pas assumer la totalité des risques et, dans certains cas, d'éviter l'insolvabilité. Les nouvelles normes comptables ont une incidence fondamentale sur les mesures de réassurance, et d'autres règlements du BSIF entreront en vigueur en janvier 2025, ce qui influencera la façon dont les assureurs gèrent leurs propres risques, en plus des risques de contrepartie.

En 2023, les taux de renouvellement de réassurance ont augmenté considérablement, de 25 % à 70 %<sup>37</sup> dans de nombreux cas, principalement en raison des 15 sinistres catastrophiques qui se sont produits en 2022. Les taux de réassurance ont également subi les effets de l'inflation et de la hausse généralisée des coûts des intrants nécessaires aux reconstructions. Le secteur de l'assurance dépend de la protection des compagnies de réassurance pour gérer les risques, et il est peu probable que de nombreuses compagnies survivraient sans la capacité de compenser leurs risques ou de les transférer à une autre partie. Malgré les augmentations importantes des coûts de réassurance, il est peu probable que les consommateurs soient fortement touchés par une mauvaise année, à moins que de tels événements ne deviennent des tendances qui mettraient en péril la rentabilité à long terme.

## Les réclamations liées aux événements météorologiques extrêmes amenuisent la rentabilité des sociétés d'assurance de biens et de risques divers, un phénomène aggravé par la pandémie de COVID-19

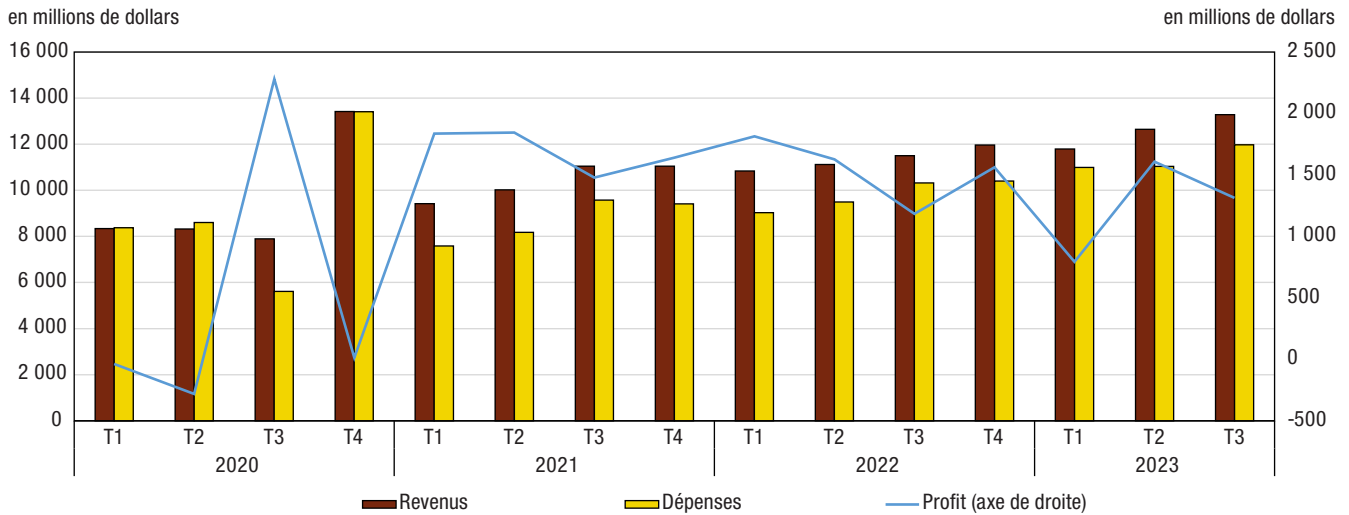
Les revenus de souscription<sup>38</sup> (graphique 7) ont été faibles au cours des trois premiers trimestres de 2020, mais ils ont augmenté dans l'ensemble par la suite. Les dépenses ont été inférieures aux revenus au troisième trimestre de 2020, ce qui a entraîné une hausse des bénéfices, une situation qui s'est rapidement redressée au

37. Canadian Underwriter. Avril 2023. « [What's driving Canadian insurers' reinsurance rates?](#) ».

38. Avant l'application de la norme IFRS 17, il s'agissait des dépenses de souscription, des revenus et des profits; à compter du premier trimestre de 2023, on parle des produits, des charges nettes et du bénéfice net résultant des activités d'assurance.

trimestre suivant. Malgré l'augmentation importante des revenus au quatrième trimestre de 2020, les dépenses ont augmenté encore plus rapidement, ce qui s'est traduit par un bénéfice minime pour ce trimestre.

**Graphique 7**  
**Revenus, dépenses et profits**



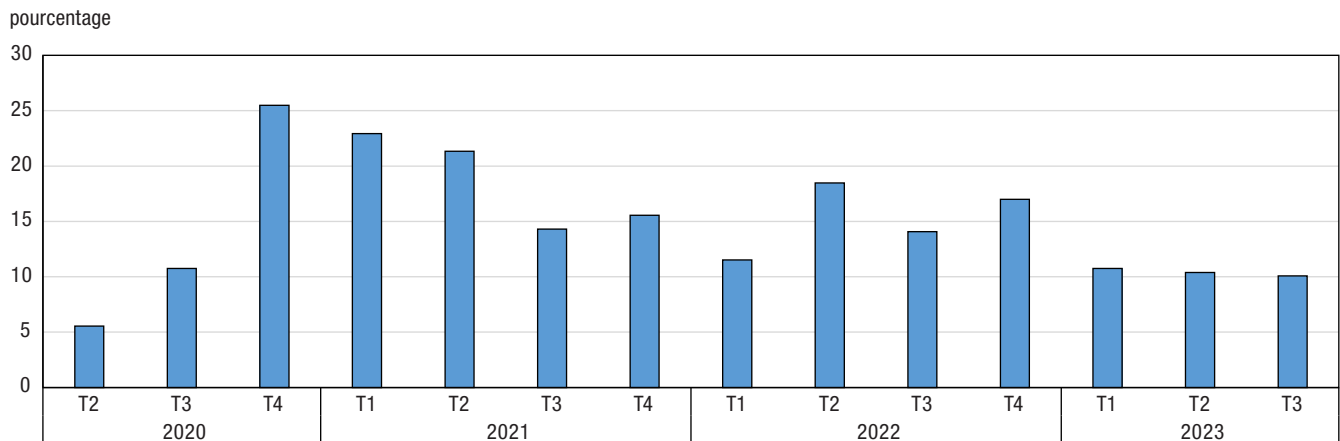
Source : Relevé trimestriel des états financiers, calculs de l'auteur.

Les revenus et les dépenses ont affiché une tendance à la hausse après 2020, et des bénéfices ont été observés chaque trimestre, les revenus ayant dépassé les dépenses. Les bénéfices ont fléchi au premier trimestre de 2023 en raison de la hausse des dépenses, probablement sous l'effet des primes de réassurance. Selon les données financières du BSIF sur les sociétés d'assurances multirisques<sup>39</sup>, les assureurs ont enregistré des pertes en souscription de 893 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, malgré une augmentation de près de 3,2 milliards de dollars des revenus de souscription par rapport au deuxième trimestre de 2019. Bien que les assureurs aient subi des pertes au cours des années précédentes, les revenus de souscription ont augmenté considérablement au fil du temps, au même titre que les réclamations et les dépenses, ce qui a permis de maintenir la stabilité des bénéfices.

Malgré les défis, la rentabilité n'a pas faibli de façon importante et est conforme aux tendances historiques. Le rendement des capitaux propres (RCP) est passé d'un creux de 5,6 % (graphique 8) au deuxième trimestre de 2020 à un sommet de 25,7 % au quatrième trimestre de 2020. Cette volatilité est probablement liée à la pandémie, car le revenu net attribuable aux actionnaires a été affaibli au début de 2020, et des avantages fiscaux et des reports d'impôt pouvaient être utilisés.

39. Données financières des sociétés d'assurances multirisques – Bureau du surintendant des institutions financières (osfi-bsif.gc.ca).

## Graphique 8 Rendement trimestriel des capitaux propres, total de l'assurance de biens et de risques divers



Source : Relevé trimestriel des états financiers, calculs de l'auteur.

Bien que le nombre de réclamations ait été élevé en 2022, le RCP est demeuré solide et a terminé l'année à 17,0 %. En 2023, Le RCP suit une tendance à la baisse et devrait revenir à un taux viable à long terme. Selon Canadian Underwriter, la moyenne à long terme est de 10,1 %, et il semble probable que la situation se détériorera davantage<sup>40</sup>. Au troisième trimestre de 2023, le RCP a atteint 10,1 %, ce qui coïncide avec la moyenne à long terme. Il a été touché par les coûts élevés des réclamations en 2022 et en 2023, les deux années étant de 50 % supérieurs à la moyenne annuelle de 2 milliards de dollars.

## Les réclamations à la suite de sinistres catastrophiques coûtent cher aux assureurs et aux consommateurs

Les phénomènes météorologiques d'origine climatique sont répandus partout au Canada et façonnent le paysage de l'assurance des propriétaires. Ces événements censés arriver « une fois tous les 100 ans » se produisent plus fréquemment, et deviennent plus graves et plus coûteux. À ce chapitre, les années 2020, 2021, 2022 et 2023 se classent toutes parmi les 10 pires années, et sont dépassées seulement par les incendies de 2016 à Fort McMurray, les inondations de 2013 à Calgary et à Toronto, et la tempête de verglas de 1998 au Québec<sup>41</sup>. Les consommateurs et les assureurs doivent commencer à s'adapter pour créer un avenir résilient et durable. Les Canadiens devront sans doute reconsidérer la façon dont ils voudront reconstruire<sup>42</sup> et l'endroit choisi le faire, compte tenu de l'évaluation des risques dans certaines régions. Les feux de forêt en Alberta sont à l'origine de près de 1 milliard de dollars en pertes assurées pour la seule année 2023, alors que 10 fois plus de terres ont brûlé par rapport à la moyenne quinquennale<sup>43</sup>. Plus que jamais, des événements sans précédent deviennent la norme.

Des changements et des équilibres pourraient s'opérer au cours des prochaines années pour que les assureurs demeurent rentables tout en offrant une assurance abordable aux consommateurs. Les consommateurs voudront peut-être aussi se tenir au courant des options de police parce que la plupart des assureurs offrent maintenant une protection contre les eaux de surface, même si la plupart des consommateurs n'optent pas pour cette protection supplémentaire<sup>44</sup>. Cela signifie qu'ils ne seraient pas protégés en cas d'inondation par les eaux de surface causée par une tempête ou une infiltration d'eau dans la maison. En 2020, seulement 6 % des répondants savaient qu'ils vivaient dans une zone inondable désignée<sup>45</sup>, et on estime que plus de 1,5 million de ménages<sup>46</sup>,

40. Canadian Underwriter. *2023 Stats Guide, annual statistical guide 2023*.

41. [Les événements météorologiques extrêmes en 2023 ont causé plus de 3,1 milliards de dollars en dommages assurés](#).

42. S'adapter à la hausse des risques d'inondation – Une analyse des solutions d'assurance pour le Canada.

43. Canadian Underwriter. « [Wildfires in Alberta burned 10 times more area in 2023 than the five-year average](#) ». Parmi ces feux de forêt, 35 % ont été causés par la foudre, et 60 % par l'activité humaine.

44. Canadian Underwriter. « [Flood policy education: What brokers are up against](#) ».

45. Université de Waterloo. « [Canadian Voices on Flood Risk 2020](#) » | Partners for Action.

46. Bureau d'assurance du Canada. « [Le BAC salue le leadership du gouvernement fédéral sur le premier programme national d'assurance contre les inondations au Canada](#) ».

soit environ 10 % de tous les ménages au Canada<sup>47</sup>, sont fortement exposés aux inondations. Le risque d'inondation est l'événement météorologique extrême le plus fréquent au Canada<sup>48</sup>.

Compte tenu de cette volatilité et de cette incertitude, il est possible que les primes de réassurance et à la consommation continuent d'augmenter plus que les moyennes historiques, car la hausse des coûts et des dépenses liés aux réclamations menace les profits des assureurs. La température augmente<sup>49</sup> et continuera de causer des phénomènes météorologiques plus fréquents et plus violents, ce qui devrait non seulement se répercuter sur les assurances, mais aussi avoir des incidences sur la production agricole et la santé humaine, entre autres<sup>50</sup>. Comme de nombreux assureurs l'ont déjà fait remarquer, « les conditions difficiles du marché ne vont pas s'améliorer de sitôt »<sup>51</sup>. Le secteur de l'assurance prend des mesures d'adaptation, avec le soutien des organismes de réglementation et des organismes gouvernementaux, pour garantir la résilience et la rentabilité des assureurs, ainsi que l'abordabilité et une protection suffisante pour les consommateurs.

## **Modifications comptables apportées par la norme internationale d'information financière 17 : Répercussions sur les indicateurs de rendement clés**

À compter de janvier 2023, compte tenu des modifications comptables apportées par la norme internationale d'information financière 17, le ratio des réclamations ne peut plus être calculé de la même façon. Le ratio net des services d'assurance, qui est semblable au ratio des réclamations, est le nouvel indicateur de rendement clé (IRC); toutefois, il pourrait produire des résultats légèrement plus élevés en raison de l'inclusion d'autres dépenses<sup>52</sup>. Peu de changements importants ont été apportés à l'interprétation de ces ratios, mais il faut en tenir compte lorsqu'on établit des comparaisons avec des mesures antérieures à 2023. En outre, les modifications comptables se répercuteront à des degrés divers sur d'autres ratios, de sorte que les mesures antérieures à 2023 ne seront pas entièrement comparables. Cela a une incidence disproportionnée sur certains ratios et certaines mesures financières. Par exemple, le ratio des réclamations demeure comparable, ce qui n'est pratiquement pas le cas pour les ratios de réassurance.

Compte tenu de la nouvelle spécificité des coûts et des dépenses liés aux réclamations, certaines dépenses peuvent ne plus être considérées comme des dépenses de souscription<sup>53</sup>. En revanche, cela pourrait avoir un effet favorable sur le ratio des réclamations et la rentabilité des souscriptions, mais traduire un ratio combiné plus élevé pourrait en découler. Le Bureau d'assurance du Canada aide à mettre en œuvre de nouveaux IRC pour l'industrie. En somme, les nouvelles normes comptables visent à accroître la transparence et à fournir une approche commune pour toutes les sociétés d'assurance et qui s'applique à des centaines d'assureurs à l'échelle mondiale. Les assureurs sont tenus de fournir des données comparatives ajustées sur un an.

---

47. [Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Tableau de profil](#).

48. Gouvernement du Canada. « [Les risques d'inondations](#) ».

49. CBC News. « [Climate Dashboard](#) ».

50. Gouvernement de l'Ontario. « [Évaluation de l'impact du changement climatique à l'échelle provinciale](#) ».

51. Canadian Underwriter. « [Will the P&C hard market stabilize or soften in 2023?](#) ».

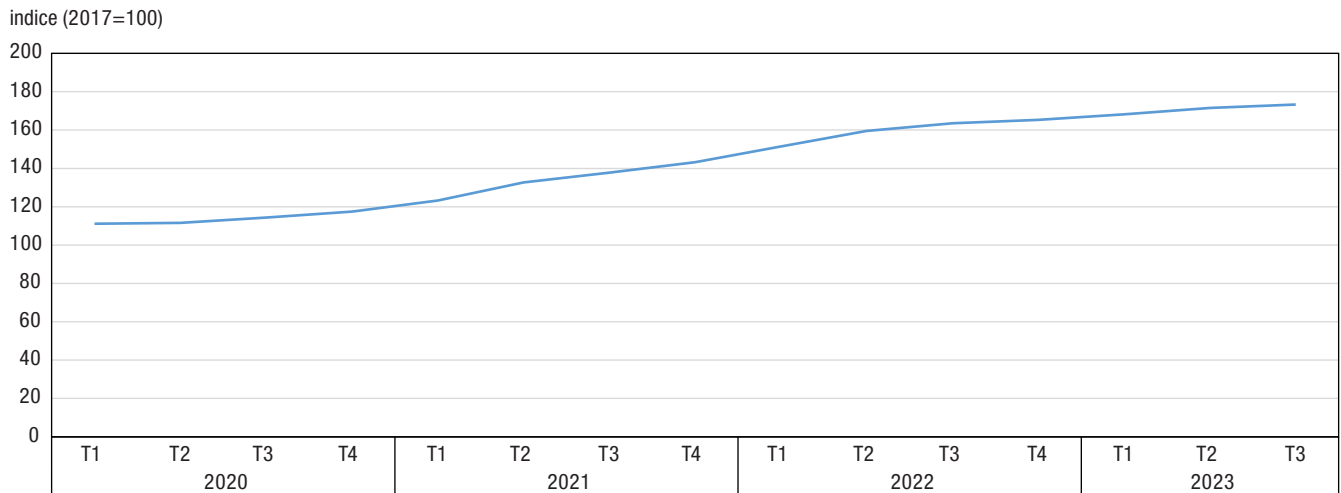
52. Canadian Underwriter. « [How Canada's P&C insurers are faring under IFRS 17](#) ».

53. Bureau d'assurance du Canada. [La nouvelle norme mondiale IFRS 17 modifie la manière dont les assureurs présentent les données financières](#).

## Annexe

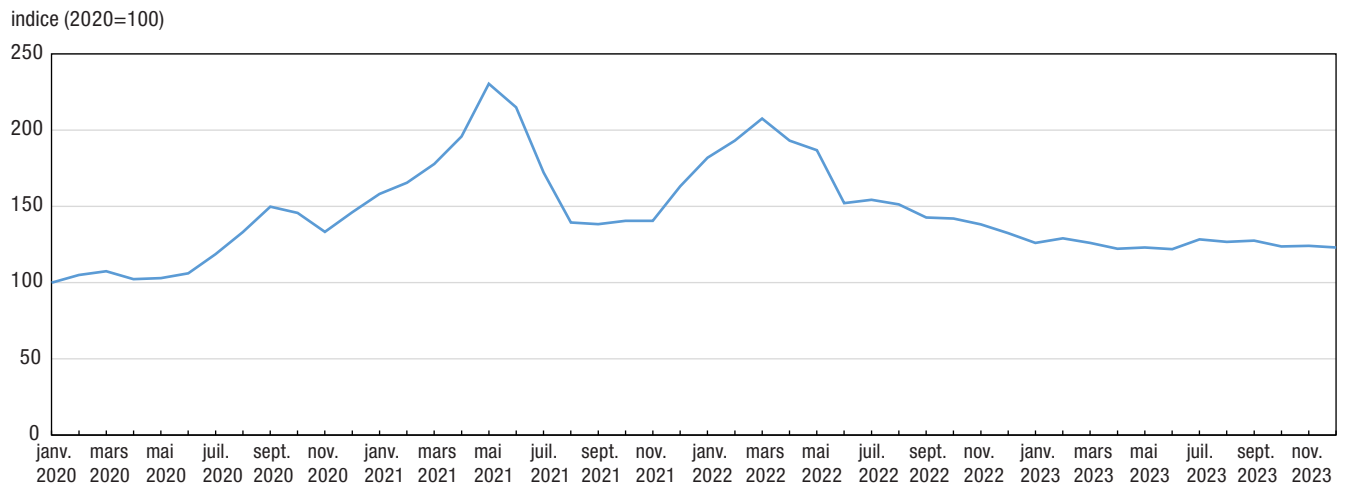
L'indice des prix de la construction de bâtiments résidentiels a augmenté de façon constante depuis 2020 (graphique A.1), et l'indice des prix des produits industriels pour le bois d'œuvre et les autres produits du bois a atteint un sommet en mai 2021, à plus du double de son prix de janvier 2020 (graphique A.2).

**Graphique A.1**  
**Indices des prix de la construction de bâtiments résidentiels**



Source : Indices des prix de la construction de bâtiments. Tableau : 18-10-0276-01.

**Graphique A.2**  
**Indice du bois d'œuvre et des autres produits du bois, indice des prix des produits industriels**



Source : Indice des prix des produits industriels. Tableau : 18-10-0265-01.